

EVPP : Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques et d'engrais foliaires.

EVPF : Emballages Vides de Produits Fertilisants et de semences et plants.

Dernière collecte de l'année

6 et 7 octobre 2021 : pensez aussi à vos emballages souples.



ADIVALOR

EVPP : Les Emballages Vides ayant contenus des Produits Phytopharmaceutiques ou des engrais foliaires acceptés sont :



- **Les bidons plastiques rigides** (25 litres ou moins).
Ils doivent être **Vidés, Rincés, Égouttés** (sec).
Les bouchons doivent être mis à part, dans la sachette des emballages souples.
→ SIMPLE : Pensez à demander à votre distributeur un sac de collecte pour conditionner ces bidons chez vous.



- **Les emballages souples** (sacs, boîtes en carton, papier, alu, plastique...)
Ils seront **vidés, pliés** et rangés dans une sachette transparente spécifique. Demandez la sachette de collecte à votre distributeur.



- **Les gros emballages** (plus de 25 litres) en plastiques rigides ou métalliques.
Ils ne seront collectés que lors de la dernière collecte annuelle.
Ils devront être **vidés, fermés et sans trace de souillure extérieure**.
Ils seront acceptés uniquement s'ils sont étanches et en bon état.

A chaque apport, une attestation de remise des EVPP vous sera délivrée. Vous devrez la conserver car elle vous permettra, en cas de besoin, de prouver que vous avez éliminé vos emballages phytosanitaires de manière réglementaire.

EVPF : Les emballages d'engrais ou de semences acceptés sont :



- **Les Big-bags d'engrais ou de semences :**

Ils devront être vidés, sans agrafes métalliques, pliés en 3, et ficelés en fagot de 5 ou 10.



- **Les sacs plastiques :**

Ils devront être vidés et ficelés en fagot de 50.

Les sites CAPL et OMAG SAP collectent les Big-bags et autres sac d'engrais aux mêmes dates que les collectes d'EVPP.

Lieux de collecte pour le Vaucluse

| Communes | Distributeurs | |
|--------------------------|--|-----------------|
| Apt | CAPL* | |
| | JEEM - Agrivert | |
| Avignon | JEEM – Espace Canalès | |
| Beaumes-de-Venise | Coopérative La Balméenne | |
| Bédarrides | SAS Régis Vaute* | |
| Bédoin | CAPL* | |
| Bollène | CAPL* | |
| Bonnieux | CAPL* | |
| Cadenet | OMAG SAP* (2 jours/an uniquement) | |
| Cairanne | CAPL* | |
| Camaret sur Aigues | CAPL* | |
| Carpentras | SARL GRAMBOIS | |
| | SOUFFLET VIGNE | CAPL* |
| Caumont sur Durance | CAPL* | |
| Cavaillon | OMAG SAP* (mars à juin : du lundi au vendredi + 1 jour en Août et 1 en novembre) | |
| Châteauneuf-du-Pape | Ets PERRET SA | CAPL* |
| Courthézon | SOUFFLET VIGNE | Ets PERRET SA * |
| Isle sur la Sorgue | CAPL* | |
| Maubec | Coopérative agricole d'approvisionnement de Coustellet | |
| Mazan | CAPL* | |
| Mormoiron | Ets PERRET SA | |
| Orange | CAPL* | |
| Pernes-les-Fontaines | Coopérative l'Union | |
| Pertuis | CAPL* | |
| Piolenc | SAS Régis Vaute* | Ets PERRET SA |
| Sainte-Cécile-les-Vignes | CAPL* | |
| Sabliet | CAPL* | |
| Séguret | Ets PERRET SA | |
| Sorgues | CAPL* | |
| La Tour d'Aigues | CAPL* | |
| Le Thor | CAPL* | |
| Vaison-la-Romaine | SOUFFLET VIGNE | CAPL* |
| Valréas | SOUFFLET VIGNE | CAPL* |

*: autres modalités de collecte :

- SAS Régis Vaute maintient permanent son dispositif de collecte.
- OMAG SAP : périodes variables, se renseigner auprès de son site de collecte.
- les Ets PERRET SA à Courthézon : collecte les 3^{ème} mercredi et jeudi d'avril, juin et octobre.
- la CAPL collecte tous les 1^{ers} jeudis du mois dans de nombreux dépôts.

VOS EMBALLAGES SERONT RECYCLÉS !



**Bidons plastiques
recyclés**



**Tubes pour
l'industrie**



Gaines techniques



Big bags recyclés



**Cagettes
plastiques**



**Éléments
de construction**

Vous possédez des PPNU (Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables)?

- 1) Dressez la liste des produits à éliminer (nom commercial complet du produit, taille du bidon ou du sac, quantité restante dans l'emballage)
- 2) Transmettez-la à votre distributeur qui vous informera lors de la prochaine collecte.
- 3) En attendant, conservez les PPNU dans un coin du local phytosanitaire avec la mention « A DETRUIRE » écrite dessus. Si l'emballage est en mauvais état, sur-emballez-le dans un sac transparent.

Plus d'information ?

Contactez votre distributeur habituel, la Chambre d'agriculture de Vaucluse (Isabelle Carles : 04 90 23 65 12), ou ADIVALOR (*) au 04.42.67.93.80.
Vous trouverez aussi tous les lieux et dates de collecte sur www.adivalor.fr

() Les organisations représentant l'industrie de la protection des plantes (UIPP, UPJ), les coopératives (FFCAT, INVIVO), les négociants agricoles (FNA) et les agriculteurs (APCA, FNSEA) sont les membres fondateurs d'ADIVALOR, société créée en 2001, en charge de la filière nationale de gestion des déchets phytosanitaires.*

RAPPEL !

- Collecte des EPI (Equipements de Protection Individuelle) à usage agricole sur inscription

masques anti-poussières très toxiques (FFP3), réutilisables à cartouches ou à respiration assistée, cartouches FFP3 ou A2P3, gants nitrile ou néoprène, combinaisons et tabliers à usage limité, cagoules ou visières de protection, lunettes, bottes, surbottes et manchettes à usage limité

Stockez-les dans un sac translucide de 50 litres

et rangez le sac dans le local phytosanitaire, près des PPNU

Ils seront collectés lors des collectes PPNU avec inscription préalable auprès de votre distributeur



- Collecte des Gaines Souples d'Irrigation (sans silicone) :

Elles doivent être livrées **en fagot ou enroulées en bobines** et séparées d'autres matériaux (ficelles, mandrins, tuyaux rigides...) pour être recyclées à 100%.

- Collecte gratuite des bidons d'EVPOH (Emballages Vides des Produits Œnologiques et d'Hygiène), parlez-en à votre distributeur !

Sont concernées les produits suivants : produits œnologiques (SO₂, gélatine, CMC, gomme arabique, colle de poisson, enzymes liquides,...) et produits d'hygiène de la cave (désinfection, détartrage).

Les emballages plastiques rigides d'une contenance de 60mL à 200 litres seront collectés Ouverts, Rincés et Egouttés, puis Recyclés.

Les bouchons doivent être mis à part.



Ne pas les mélanger avec les EVPP.

➔ SIMPLE : Pensez à demander à votre distributeur un sac de collecte pour conditionner ces bidons chez vous.